

CONFIDENTIAL



Full

J P 3 AMB

(CJA)

## 10 DOWNING STREET

28 May 1986

From the Private Secretary

Dear Robert,

### FRANCE/NEW ZEALAND

The French Ambassador came to see me this morning at his request about the message which the French Foreign Minister sent to the Foreign Secretary on 26 May dealing with France's continuing problems with New Zealand. M. Viot reiterated all the steps which France would be prepared to take were the New Zealand authorities to release the two French officers imprisoned as a result of the Rainbow Warrior incident. However, it appeared that progress in negotiations with New Zealand was slow and erratic. The French Government hoped that the Prime Minister would take the opportunity of Mr Lange's visit next week to bring home to him the urgency of reaching a conclusion before the matter became entangled with the question of New Zealand's butter exports to the Community. The time for decisions on this latter point was rapidly approaching and France wanted to avoid establishing a linkage if at all possible.

I said that I understood that the Ambassador would be seeing Lady Young this afternoon. It would be for her to respond formally to the French Government's request. Speaking personally I thought that it would be consistent with the Prime Minister's remarks to M. Chirac at Chequers were she to point out to Mr. Lange the urgency of reaching a solution, although she would not wish to get involved in any way in the substance of the negotiations between France and New Zealand. I asked whether M. Viot could give me any idea of the precise stage these discussions had reached. M. Viot said that he had no detailed information but would enquire.

M. Viot also drew attention to remarks apparently made by the Minister for Trade during a visit to New Zealand about this issue, as reported in the Dominion Newspaper. The French Government had been surprised by these. I said that I was not familiar with the remarks and could not comment on them. But the United Kingdom commitment to defend New Zealand's interests in the European Community was not in question.

*You sincerely  
Charles Powell*

( CHARLES POWELL )

R. N. Culshaw, Esq.,  
Foreign and Commonwealth Office.

CA

AMBASSADE DE FRANCE  
LONDRES

L'AMBASSADEUR

SPD  
PS (2 copies)  
PS/Hady Young DDP  
PS/PW3  
Mr Goodall  
Mr Derek Jones  
26th May, 1986  
Sir W Handasyd  
Mr Relford  
Dr Wilson  
Mr Renwick  
WED PWSD  
EIDE

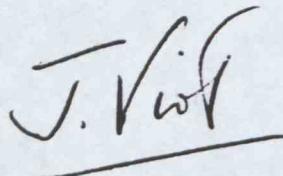
2875.

Dear Secretary of State,

I have just received the text of a  
message addressed to you by Monsieur Jean-Bernard  
Raimond, Ministre des Affaires Etrangères.

I enclose it herewith.

Yours sincerely,



Jacques VIOT

The Rt. Hon. Sir Geoffrey HOWE, Q.C., M.P.  
Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs,  
Downing Street,  
London, S.W.1.

MESSAGE DE M. JEAN-BERNARD RAIMOND,

A

THE RT. HON. SIR GEOFFREY HOWE,  
SECRETARY OF STATE FOR FOREIGN AND COMMONWEALTH AFFAIRS

Paris, le 24 mai 1986

"Monsieur le Ministre,

A la suite de l'incident du "Rainbow Warrior" les relations entre la France et la Nouvelle-Zélande se sont, comme vous le savez, détériorées. Ces difficultés risquent malheureusement de trouver leur traduction lors des discussions qui doivent prochainement s'ouvrir à Bruxelles au sujet des importations de beurre néo-zélandais dans la Communauté. Aussi ai-je pensé utile, à la veille du voyage que le Premier Ministre Lange doit faire en Europe, de vous faire connaître, à titre personnel et confidentiel, l'état de nos réflexions à cet égard.

.../...

Dès sa constitution, en mars 1986, le Gouvernement français s'est mis en rapport avec le Gouvernement néo-zélandais en vue de tenter de régler le contentieux apparu entre les deux pays et des contacts discrets ont été rapidement pris à cet effet.

Le Premier Ministre français s'est déclaré prêt, le moment venu, à présenter au Premier Ministre néo-zélandais ses excuses pour les évènements survenus à Auckland le 10 juillet 1985. Par ailleurs, la France est disposée à verser à la Nouvelle-Zélande une indemnité appropriée en réparation du préjudice subi par ce pays. Elle a d'ores et déjà remis une somme de plus de deux millions de francs à la proche famille du photographe décédé dans cet incident, M. Fernando Pereira. Enfin, elle a conclu avec l'organisation "Greenpeace" un compromis soumettant à arbitrage la détermination des dommages et intérêts qu'elle est prête à lui consentir. Cet arbitrage est en cours.

Mais la France ne peut, bien évidemment, se désintéresser du sort des deux officiers français, le Commandant Mafart et le Capitaine Prieur, condamnés par la justice néo-zélandaise par un jugement qui, au demeurant, réserve expressément le pouvoir des autorités de ce pays d'expulser à tout moment les intéressés.

.../...

Au terme des discussions engagées, il nous semble qu'un accord équilibré pourrait se dégager sur ce dernier point, la France étant prête à donner des garanties appropriées sur le sort des deux officiers après leur départ de Nouvelle-Zélande.

Un seul problème, essentiel, demeure difficile à résoudre : celui de la date de ce départ qui, pour la France, devrait se situer dans les toutes prochaines semaines. Si ce point ne pouvait rapidement être réglé et si, par suite, aucun accord ne pouvait être conclu, nous ne pourrions éviter une nouvelle détérioration des relations entre les deux pays, qui aurait inévitablement des conséquences sur les prochaines discussions communautaires. En effet, l'opinion publique française comprendrait mal, en pareilles circonstances, que le Gouvernement français consente à d'importantes importations en Europe de beurre néo-zélandais alors que l'état du marché ne le justifie pas.

C'est pourquoi je serais heureux si vous pouviez au cours de vos conversations avec M. Lange appeler son attention sur le fait qu'il est de l'intérêt commun de nos pays comme <sup>de</sup> celui des communautés européennes de parvenir à un accord mettant un terme à cette malheureuse affaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,  
l'assurance de ma haute considération.

signé : Jean-Bernard Raimond"./.